Service d'Education et d'Accueil Bertrange

Fiche d'inscription 2023/2024

VACANCES SCOLAIRES

Je soussigne	é(e) (nom et prénom du père, d	e la mère ou du tuteur)				
déclare par	la présente que mon enfant	(nom et prénom de l'enfant)	ı et prénom de l'enfant)		(cycle -> 2023/2024)	
	•		olaires → veuillez <u>signer cette pa</u>			
□ profite des services du SEA Bertrange, et sera présent pendant toutes les vacances scolaires suivantes (veuillez cocher les jours et plages horaires): → veuillez lire les remarques au verso et signer les deux pages.						
	ACCUEIL	MATIN	RESTAURANT	APRES-MIDI	SURVEILLANCE	
Lundi	□ 7.00-8.00	□ 8.00-12.00	□ 12.00-14.00	□ 14.00-18.00	□ 18.00-18.30	
Mardi	□ 7.00-8.00	□ 8.00-12.00	□ 12.00-14.00	□ 14.00-18.00	□ 18.00-18.30	
Mercredi	□ 7.00-8.00	□ 8.00-12.00	□ 12.00-14.00	□ 14.00-18.00	□ 18.00-18.30	
Jeudi	□ 7.00-8.00	□ 8.00-12.00	□ 12.00-14.00	□ 14.00-18.00	□ 18.00-18.30	
Vendredi	□ 7.00-8.00	□ 8.00-12.00	□ 12.00-14.00	□ 14.00-18.00	□ 18.00-18.30	
Remarque(s	s):					
Bertrange, l	le		Signature (mère, père ou tuteu	ır)		

Service d'Education et d'Accueil Bertrange

Chers parents,

Veuillez trouver si dessous quelques <u>remarques importantes</u> concernant l'inscription pour les périodes de vacances scolaires:

- → Cette fiche est valable pour toute l'année scolaire 2023/2024, du 15 septembre 2023 au 14 septembre 2024 inclus.
- → Vous avez la possibilité de désinscrire votre/vos enfant(s) par écrit pour les vacances scolaires <u>UN MOIS AVANT</u> le début de la semaine de vacance scolaire en question! Faute de quoi la semaine entière sera facturée comme indiqué sur cette fiche.
- → Des inscriptions, des changements ainsi que des inscriptions ponctuelles ou supplémentaires ne pourront être acceptés que dans la limite des places disponibles et après accord des responsables du SEA.
- ightarrow Le SEA Bertrange reste fermé pendant les dates et périodes si dessous :
 - jours fériés légaux
 - du 2 au 5 janvier 2024 inclus
 - du 22 juillet au 2 août 2024: fermeture à 14.00 heures
 Vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) au programme d'été, après réception d'une édition spéciale du bulletin communale. Le programme d'été est un programme spécial pour tous les enfants de la commune de Bertrange, qui se déroule pendant ces deux semaines chaque jour ouvrable de 14.00-18.00 heures.
 - du 5 au 16 août 2024 inclus .

Je soussigné(e)		
	(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur)	
déclare par la pré	ésente que j'ai pris connaissance de ces remarques importantes.	
Bertrange, le	Signature	